

Recherche des dangers liés au plomb

Fiche-conseils sur le plomb n° 6



Les maisons construites avant 1950 contiennent très probablement de la peinture au plomb. Les maisons construites entre 1950 et 1978 peuvent contenir de la peinture au plomb. La recherche de plomb dans votre maison ou dans les logements locatifs dont vous êtes propriétaire vous aidera à identifier les risques liés au plomb. Une fois que vous savez ce qu'il faut rechercher, vous pouvez contribuer à protéger votre famille ou vos locataires contre une éventuelle contamination au plomb.

Où chercher

La peinture au plomb se trouve principalement sur :

- les fenêtres et les portes
- les boiseries et les encadrements
- les sols et les escaliers
- les extérieurs, notamment les porches
- les murs des salles de bains et des cuisines

La peinture au plomb ne se trouve généralement **pas** sur les murs des pièces autres que les cuisines et les salles de bains. On ne la trouve généralement **pas** sur les plafonds, sauf s'ils sont en étain ou en bois. Certains plafonds de porches peuvent être en bois. Les vernis ne contiennent généralement **pas** de grandes quantités de plomb.

Ce n'est pas parce qu'il y a de la peinture au plomb dans une maison qu'elle constitue un danger. En général, une peinture au plomb en bon état n'est pas considérée comme un danger. La peinture qui s'écaille, se détache, s'effrite ou est recouverte d'un résidu de poussière peut constituer un danger associé au plomb et doit être traitée.

À quelle fréquence faut-il vérifier ?

L'état de la peinture change avec le temps. Recherchez les risques liés au plomb tous les 6 mois, et entre les différentes locations si vous êtes propriétaire de biens locatifs.

Ce qu'il faut rechercher

Visitez et étudiez l'intérieur et l'extérieur des locaux. Posez-vous les questions suivantes :

1. Y a-t-il des endroits où la peinture s'écaille, se détache, s'effrite ou se fendille ? Si vous passez votre main sur la surface, est-ce que cela laisse un résidu de poussière et/ou des éclats de peinture sur votre main ?
2. Y a-t-il de la peinture aux endroits où deux surfaces se touchent ou se frottent l'une contre l'autre ? Par exemple, les fenêtres, les portes, les planchers et les escaliers.
3. Y a-t-il de la peinture sur des surfaces où les enfants peuvent poser leur bouche ? Par exemple :
 - les bords des fenêtres, les barreaux de chaise, les plinthes et autres endroits où la poussière pourrait se déposer
 - les surfaces qui dépassent d'un demi-pouce ou plus ou qui sont à la portée d'un enfant (1,25 m/4 pi ou moins).
4. Y a-t-il un sol nu sur la propriété ? La poussière et des écaïlles peuvent tomber de la peinture au plomb à l'extérieur d'une maison et se déposer dans le sol à proximité. Le plomb peut rester dans le sol pendant de nombreuses années.

Si la réponse est « oui » à l'une de ces questions, il peut y avoir un risque de plomb. Vous pouvez trouver des moyens de remédier aux risques éventuels sur le site www.maine.gov/healthyhomes.

Protégez votre famille

- Consultez ce site : maine.gov/healthyhomes
- Pour obtenir des conseils, appelez le **866-292-3474** • **ATS : appelez Maine Relay 711**

